

Moyens

d'existence et

Paysages: Jusqu'à présent, les attentes vis-à-vis des PSE comme solution tournée vers le marché pour la conservation et le développement n'ont pas été satisfaites. **3**

Reportage: Les biens publics doivent-ils nécessairement rester publics ? **8**

REDD: Nous ne pouvons attendre pour agir face à REDD-plus. **10**

Forêts locales:

Pourquoi, en dépit de leur importance mondiale, si peu d'investissements externes ont afflué vers les entreprises forestières locales – particulièrement dans le Sud ? **14**



© FAO / Roberto Faidutti
Comment partager de façon plus équitable le financement pour les forêts?

Le financement des forêts

Contenu

2 Éditorial | 3 Moyens d'existence et Paysages : une critique des PSE | 4-6 Nouvelle: institutions et initiatives : FEM, FNUF et la Banque Mondiale | 7 Partage des bénéfices | 8-9 Reportage : EEB et les forêts | 10-12 REDD : problèmes et étude de cas au Cambodge | 13-14 Investir dans les forêts locales | 15 L'économie de la Restauration des Paysages Forestiers (FLR en anglais) | 16 Les outils de l'investissement forestier durable

Ce numéro d'**arborvitae** est également disponible en Français et en Espagnol sur notre site Web à www.iucn.org/forest/av

Si vous souhaitez faire des commentaires sur quelque chose que vous avez lue dans un numéro récent d'**arborvitae**, nous serions ravis de vous entendre. Vous pouvez envoyer votre message à: jennifer.rietbergen@wanadoo.fr

Biodiversité et risques de l'entreprise

Un nouveau rapport réalisé par PricewaterhouseCoopers pour le Forum Économique Mondial, examine si le risque de perte de la biodiversité est en train de devenir 'concret' pour les entreprises traditionnelles, ou, alternativement, si les opportunités liées à la biodiversité sauront capter l'imagination des dirigeants d'affaires. Des 1,200 PDG consultés au niveau mondial pour ce rapport, 27 pour cent étaient extrêmement, ou dans une certaine mesure, inquiets au sujet de la perte de la biodiversité en tant que menace pour les perspectives de croissance de leurs entreprises. Ce chiffre dissimule d'importantes disparités régionales. Quelques 53 pour cent des PDG en Amérique Latine et 45 pour cent des PDG en Afrique se font du souci quant à l'impact défavorable que pourrait avoir la perte de la biodiversité sur les perspectives de croissance de leurs entreprises, contre seulement 11 pour cent des PDG d'Europe Centrale et de l'Est.

Ce rapport peut être téléchargé à www.pwc.co.uk/eng/issues/biodiversity_risk.html



Éditorial

Dans le reportage de ce numéro, Pavan Sukhdev déclare que "la présomption de la corne d'abondance, selon laquelle les biens forestiers publics seraient abondants et illimités, ne reflète pas la dure réalité". Peut-être s'agit-il d'une bonne chose : pendant trop longtemps, beaucoup au sein de la communauté forestière ont répugné à mettre une valeur sur ce qui était inestimable. Le problème est qu'en l'absence de prix, aucun paiement ne peut être réalisé.

Ce numéro d'**arborvitae** traite du financement des forêts, un sujet que certains au sein de la communauté conversationniste continuent peut-être de voir avec suspicion. Ne s'agit-il pas là de financer des opérations forestières commerciales ? En quoi le financement forestier a-t-il à voir avec la conservation de la biodiversité et la défense de la foresterie communautaire ? La réponse est 'Tout' – car, comme le montre Jan McAlpine du FNUF, les dispositions concernant le financement forestier requièrent de façon urgente une vision large.

L'immense aubaine de 3.5 milliards de dollars américains décidée à Copenhague en vue de démarrer les efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre issues de la déforestation et de la dégradation forestière (REDD-plus) représente un important stimulus pour le financement

d'une gestion forestière durable. En effet, comme le montre Hans Brattskar dans son article, REDD-plus pourrait faire beaucoup pour combattre le problème séculaire de la sous-évaluation des forêts mondiales. Toutefois, on ne peut se focaliser sur cette unique source d'argent, laquelle concentre inévitablement l'attention principalement sur une seule valeur forestière. Les financements forestiers qui se concentrent sur un produit de base unique ont des antécédents médiocres. On doit garder à l'esprit qu'un actif multifonctionnel tel que les forêts requière probablement de multiples sources de financement. Comme Hosny El-Lakany et Michael Jenkins l'ont proposé il y a quelques années, le financement forestier requière l'adoption d'une « approche portefeuille » – c'est-à-dire, une approche qui mobilise et alloue équitablement et efficacement une combinaison de sources de financement privées et publiques pour toute la gamme d'activités forestières.

Enfin, nous devons prendre garde à éviter certaines erreurs communément répétées dans le passé. Ainsi que le soulignent plusieurs de nos collaborateurs, il sera absolument crucial de s'assurer que les communautés locales, les populations indigènes, et les familles des propriétaires forestiers – des groupes qui sont bien trop souvent exclus des opportunités d'investissement forestier – sont en mesure

(Lire la suite en page 17)

nouvelles en bref

Une table ronde au bord de l'effondrement ? Un article paru dans le journal Independent du Royaume Uni prétend que la Table Ronde pour une Huile de Palme Durable (RSPO en anglais) est menacée dans la mesure où la demande d'huile de palme certifiée est très inférieure à ce qui était attendu. Selon le WWF, les fabricants ont acheté seulement 27 pour cent des 1.27 millions de tonnes d'huile de palme disponibles l'année dernière. Des craintes existent quant au départ possible des producteurs d'huile de palme de la RSPO en réponse à cette faible demande. Dato' Azhar Abdul Hamid, le directeur général des plantations de Sime Darby, le plus gros producteur mondial d'huile de palme, a déclaré: « la vitesse de décollage est très, très basse. L'industrie est en train de produire plus d'huile de palme certifiée que le marché n'en achète. C'est décevant de constater cela. Nous avons toujours espéré que la demande serait supérieure à l'offre, car c'est ce que le monde voulait ».

Source: www.independent.co.uk, 25 Janvier 2010.

Vente d'ivoire : Une proposition controversée de la Tanzanie et de la Zambie de vendre des stocks d'ivoire a été rejetée lors de la réunion de CdP de la CITES au mois de mars. La proposition de vendre aux enchères les stocks d'ivoire acquis de façon légale (de massacres ou d'éléphants morts naturellement) de ces deux pays, représentait plus de 100 tonnes d'ivoire d'une valeur totale de 16 millions de dollars américains. Ceci aurait représenté le troisième vente 'unique' d'ivoire; quand la CITES a autorisé la dernière vente aux enchères d'ivoire en 2007, il était convenu qu'aucune autre vente de ce genre n'aurait lieu pendant au moins neuf ans. Le débat actuel au sein de la CITES a, une fois de plus, divisé l'Afrique. Près de deux douzaines de pays d'Afrique Centrale et de l'Est se sont opposés à la proposition de vente, et les écologistes ont soutenu que la reprise de la vente crée un marché au sein duquel l'ivoire braconné peut être blanchi, stimulant de ce fait la demande pour ce produit.

Source: www.independent.co.uk, 25 janvier 2010 et www.guardian.co.uk, 23 mars 2010.

L'intégration des marchés de l'eau et du carbone dans les paysages

David Huberman, Gill Shepherd et Lucy Emerton de l'UICN réfléchissent sur quelques leçons tirées des expériences avec les PSE dans le cadre de la Stratégie « Moyens d'existence et Paysages » de l'UICN.



Huayuan, l'un des villages dans le bassin versant Miyun, est rémunéré pour la protection des forêts qui assurent l'approvisionnement en eau de Beijing

Évaluer le potentiel des PSE au sein des paysages

Au cours de la dernière décennie, les paiements pour les services écosystémiques (PSE en français) sont devenus une mesure de plus en plus populaire d'incitation à la conservation. Toutefois, il n'existe toujours pas de consensus clair concernant le potentiel réel des PSE – pour améliorer les moyens d'existence des fournisseurs de services écosystémiques ou pour générer des incitations efficaces à la conservation. La question de savoir dans quelle mesure les PSE constituent un outil de réduction de la pauvreté rurale est sujette à dispute et vivement débattue.

De façon générale, le marché des crédits de carbone forestiers domine actuellement le portefeuille des PSE. Au niveau local, la plupart des exemples de projets de PSE concerne des bénéficiaires en aval récompensant des exploitants fonciers en amont pour la gestion durable des bassins versants. Alors que les deux modèles de PSE requièrent la réalisation de paiements afin de garantir la régulation des cycles naturels décisifs (c'est-à-dire le carbone et l'eau), ils ont peu d'autres choses en commun.

Jusqu'alors, les attentes vis-à-vis des PSE en tant que solution tournée vers le marché pour la conservation et le développement n'ont pas été atteintes. La génération de revenus suffisamment importants pour permettre de réellement faire la différence s'est avérée difficile et n'a pas réussi à offrir des incitations suffisantes permettant de stimuler la conservation des écosystèmes et le développement des moyens d'existence.

En privilégiant le paysage plutôt qu'un système de production ou un service écosystémique spécifique, la Stratégie « Moyens d'existence et Paysages » de l'UICN (LLS en anglais) se concentre sur les compromis économiques auxquels sont confrontés les gens dans la vraie vie. Cette stratégie reconnaît que les écosystèmes génèrent des services multiples qui ne sont pas tous compatibles, et que les moyens d'existence se composent de nombreux éléments différents. Par conséquent, les PSE ne devraient pas être mis en œuvre de façon isolée ; ils doivent être intégrés au sein d'une approche du paysage qui prenne en compte les risques associés à l'introduction d'incitations économiques au cœur de la conservation.

Une stratégie consiste à orienter les paiements du carbone en direction des régions où existe déjà une fourniture de services écosystémiques liés à l'eau, mais qui, à eux seuls, ne sont pas suffisants pour garantir la conservation. Cette approche est séduisante dans des endroits tels que l'écorégion de Lachuá au Guatemala – un paysage forestier qui est aussi une zone humide d'importance internationale de la Convention de Ramsar. Le projet LLS de Lachuá met à profit une longue expérience de gestion d'écosystèmes communautaires. Dans le Bassin Versant de Miyun en Chine, le Programme LLS travaille à l'amélioration des paiements effectués aux communautés situées en amont, en reconnaissance des services écosystémiques qu'elles fournissent aux usagers de l'eau résidant à Beijing. Les paiements sont motivés par des préoccupations locales

(Lire la suite en page 17)

Le Fonds pour l'Environnement Mondial: Exploiter les multiples bénéfices des forêts

Gustavo A. B. da Fonseca pour l'Environnement Mondial expose quelques-unes des réussites récentes ainsi que l'orientation future du FEM concernant les forêts

La gestion et la conservation forestières ont été des éléments centraux du mandat du FEM au cours des 18 dernières années. En tant qu'opérateur des mécanismes financiers de la CCNUCC, de la CBD et de l'UNCCD, le FEM a alloué approximativement 1.5 milliards de dollars américains aux initiatives forestières, auxquels se sont ajoutés plus de 4.5 milliards de dollars en cofinancement, accumulant une expérience du financement forestier inégalée par aucune institution multilatérale. Des ressources pour les forêts sont affectées sur la base des thématiques principales du FEM que sont la biodiversité, le changement climatique et la dégradation foncière.

...on estime que près d'un milliard de dollars américains de subventions du FEM pourrait être programmé pour des activités du SFM et du REDD-plus au cours des quatre prochaines années...

On peut trouver des exemples récents de financement, par le FEM, de forêts prioritaires en Amazonie brésilienne et dans le Bassin du Congo. Au Brésil, le FEM a investi 48 millions de dollars américains dans le plus vaste effort jamais réalisé, à l'échelle mondiale, pour protéger les forêts tropicales : le Programme des Aires Protégées de l'Amazonie (ARPA en anglais). Élaboré pour accroître l'étendue des parcs, réserves et espaces forestiers utilisés de façon durable, ARPA a déjà étendu la protection forestière à quelques 25 millions d'hectares. Les investissements du FEM dans ARPA ont été stimulés principalement par des considérations relatives à la gestion foncière durable et à la biodiversité, mais les aires protégées établies avec le soutien d'ARPA pourraient permettre d'éviter jusqu'à 3 GT d'émissions de carbone. Il s'agit là d'un des exemples les plus convaincants/fascinants de l'approche du FEM, laquelle consiste à capter/saisir les multiples bénéfices environnementaux mondiaux liés aux forêts au sein de régions possédant une très forte biodiversité et d'importants stocks de carbone, tout en préservant les fonctions clés des forêts pour les communautés locales.

Dans le Bassin du Congo, le FEM a apporté 50 millions de dollars américains de ressources propres à un programme

stratégique de Gestion Forestière Durable (SFM en anglais) dans la région. Le programme, qui concerne 13 projets coordonnés, a pour but de renforcer la protection et la gestion durable des écosystèmes forestiers dans le Bassin du Congo, en renforçant le réseau régional d'aires protégées prioritaires pour la biodiversité, en gérant et en utilisant les ressources naturelles au sein du paysage de production, et en renforçant le cadre institutionnel et de financement durable pour la conservation des écosystèmes. Tout aussi important, le programme contribuera également à une architecture novatrice de financement sur le long terme pour une gestion forestière durable dans la région, en apportant son soutien à des modèles de paiement des services écosystémiques (par lesquels les stocks de carbone et autres bénéfices associés de la gestion forestière durable) et à ceux qui sont associés aux moyens d'existence. En prenant en compte les forêts du Congo sous un angle multiple, le FEM a été en mesure de canaliser beaucoup plus de ressources vers l'Afrique Centrale que ne le justifierait l'agenda REDD à lui seul.

Le succès de l'expérience accumulée dans le cadre du FEM-4 a encouragé l'élargissement du programme forestier du FEM en vue du prochain cycle de réapprovisionnement, lequel débutera en juillet 2010. Le programme SFM/REDD-plus au sein du FEM-5 renforcera l'orientation pour encourager une convergence des investissements ; on estime que près d'un milliard de dollars américains de subventions du FEM pourrait être programmé pour des activités du SFM et du REDD-plus au cours des quatre prochaines années, générant entre 3 et 4 milliards de dollars américains en cofinancement. En résumé, les ressources du programme SFM/REDD-plus seront utilisées pour encourager la fusion et l'augmentation des investissements multisectoriels et pluri-thématiques en direction d'initiatives transformatrices au sein de forêts qui devront être identifiées et présentées par les pays en développement. Cela pourrait constituer l'un des exemples les plus marquants d'une action concrète en faveur des forêts visant à adresser de façon significative les délibérations issues de la récente COP de la CCNUCC sur le REDD-plus à Copenhague.

Enfin, le FEM est impatient d'introduire des réformes additionnelles au sein de ses politiques et de son cycle de gestion de projet pour la prochaine période de réapprovisionnement. Parmi les réformes les plus pertinentes figurent celles qui ont pour but d'améliorer la propriété

(Lire la suite en page 17)

Une vision large des forêts



Mise en perspective: le financement pour la gestion forestière durable a besoin de prendre en compte les complexités du secteur forestier

Jan McAlpine et **Benjamin Singer** de l'UNFF exposent les détails issus des discussions sur le financement de la gestion forestière durable.

Après 17 ans de débats, les États Membres des Nations Unies sont arrivés à un accord clé le 30 octobre 2009 avec l'adoption d'une résolution sur le financement de la Gestion Forestière Durable (ci-après dénommée « Résolution sur le Financement »).¹

Cet accord est crucial pour les forêts, qui ont toujours représenté un problème complexe aussi bien au niveau international que national. Les forêts sont éminemment transdisciplinaires, trans-institutionnelles intersectorielles et ont d'importantes implications bien au-delà des secteurs environnementaux et du bois. Dans de nombreux cas, des secteurs connectés tels que l'agriculture et les transports ont un impact plus important sur la couverture et la gestion forestières que les secteurs environnementaux et du bois eux-mêmes. Les débats dans les forums internationaux ont reconnu ces liens depuis plus d'une décennie ; pourtant, les structures

institutionnelles sous-jacentes de la gouvernance forestière aux niveaux national et international demeurent sectorielles. Cette divergence, bien qu'identifiée depuis des années par le FNUF, continue de poser un important défi au SFM, notamment en termes de financement.

L'Instrument Juridiquement Non Contraignant Concernant Tous les Types de Forêts (« l'Instrument concernant les Forêts ») adopté en 2007 ainsi que l'actuel Programme de Travail Pluriannuel fournissent au Forum des Nations Unies sur les Forêts (FNUF) la capacité de regarder au-delà des frontières sectorielles. La résolution sur le financement mettra encore plus à profit cette vision holistique, permettant ainsi au FNUF d'identifier les lacunes en termes de financement dans tous les domaines du SFM, particulièrement à mesure qu'il favorise la création:

- D'un groupe d'experts *ad hoc* à durée indéterminée dont les membres seront composés de représentants gouvernementaux et qui accueillera d'autres parties prenantes, qu'ils soient non-gouvernementaux, universitaires ou privés, en tant qu'observateurs ;
- D'un Processus Facilitateur qui générera un programme dynamique pour aider à mobiliser et encourager de nouvelles ressources financières supplémentaires de l'ensemble des sources pour le SFM (dont les paiements pour services environnementaux et le mécanisme REDD-plus) et pour, entre autres, identifier les obstacles, les lacunes, et les opportunités de financement du SFM.

La première étape du processus facilitateur comportera un projet d'étude du financement et des lacunes de financement au sein du SFM, en s'appuyant sur deux catégories de pays qui souffrent d'importantes lacunes dans le financement par des donateurs : les petits États Insulaires en développement et les pays à faible couverture forestière. Cette première phase a reçu un financement initial du Département Britannique pour le Développement International. Lors d'une deuxième phase financée par le FEM, le Secrétariat du FNUF mènera une série de consultations approfondies au sujet des résultats de l'étude, dans le cadre d'ateliers avec un grand nombre de représentants nationaux, afin de partager la propriété et les résultats du projet avec les parties prenantes des pays concernés. Ces consultations permettront également d'apporter de la connaissance locale et de l'expertise en élaborant des recommandations pratiques sur la façon d'améliorer le financement pour le SFM. Ces activités seront par la suite étendues aux cinq autres catégories de pays identifiées dans la Résolution et qui ont souffert d'un déclin des financements forestiers au cours des 20 dernières années, à savoir les pays les moins avancés, les pays avec une couverture forestière élevée, les pays avec une couverture forestière moyenne, les pays avec une couverture forestière élevée et une faible déforestation et l'Afrique en tant que région.

Ce processus nous permettra d'en savoir plus au sujet des tendances actuelles et des opportunités additionnelles pour financer le

(Lire la suite en page 17)

Programme d'Investissement Forestier: Mettre en place des réformes préparatoires pour REDD-plus

Patrick Verkooijen de la Banque Mondiale fournit une mise à jour concernant le Programme d'investissement forestier.

Alors que l'architecture internationale concernant la mise en œuvre du REDD-plus est toujours en discussion, des pays investissent d'ores et déjà des ressources en adressant les défis de l'agenda REDD-plus dans leurs contextes national et régional. Il existe une large gamme d'institutions à différents niveaux mandatées pour appuyer les activités REDD-plus, telles que le Fonds de Partenariat sur le Carbone Forestier de la Banque Mondiale (FCPF en anglais) et le Programme REDD des Nations Unies. Les pays en développement sont confrontés à l'urgence de gérer de façon durable leurs forêts dans le but de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) issues de la déforestation et de la dégradation forestière – un problème particulièrement complexe face à la compétition entre les priorités du développement. Dans ce contexte, le récent Programme d'Investissement Forestier (FIP en anglais) est un programme pilote au sein du Fonds d'Investissement Climatique (FIC) élaboré pour offrir un financement relais décisif. Au sein de l'architecture de financement plus large du REDD-plus, le financement FIP montrera comment les cinq banques multilatérales de développement peuvent travailler avec les pays pour adresser les moteurs directs et sous-jacents de la déforestation et de la dégradation forestière.

Financement relais ouvert

Le principal but du FIP est d'appuyer les efforts REDD des pays en développement, en fournissant un financement relais ouvert en vue de réformes préparatoires et d'investissements publics et privés identifiés à travers des efforts nationaux de l'élaboration d'une stratégie pour la préparation de REDD-plus, tout en prenant en considération les opportunités pour les aider à s'adapter aux impacts du changement climatique sur les forêts. De plus, le FIP contribuera à générer de multiples bénéfices tels que la conservation de la biodiversité, la protection des droits des populations indigènes et des communautés locales, la réduction de la pauvreté et l'amélioration des moyens d'existence en milieu rural.

Un élément important du FIP consiste à promouvoir un changement par la transformation en renforçant l'appropriation de multiples parties prenantes aux niveaux local et national, et en fournissant des financements forestiers améliorés pour catalyser la transformation des politiques et des modèles de développement habituels. Le FIP est spécialement

...il est également essentiel que l'appui se construise à partir de la base.

conçu pour aider à financer les investissements à grande échelle et générer des ressources financières additionnelles, parmi lesquelles des ressources du secteur privé.

Collaboration institutionnelle

En tant que mécanisme de financement relativement récent, le FIP complète et coopère étroitement avec d'autres initiatives REDD-plus de démonstration et de mise en œuvre ainsi qu'avec les efforts REDD-plus en cours. Là où c'est applicable, le FIP met à profit le 'travail de préparation' financé par le FCPF, le Programme REDD des Nations Unies et d'autres initiatives, et devrait générer des leçons pour, et informées par, d'autres initiatives REDD-plus sur la façon de réaliser des impacts transformationnels et d'échelle dans la mise en œuvre des activités REDD-plus.

Selon le FIC, le FIP est conçu pour mettre en œuvre un nombre relativement petit de programmes dont la propriété et l'exécution reviennent aux pays afin de garantir la transformation mais aussi dans le but d'appuyer :

- Les investissements qui construisent de la capacité institutionnelle, de la gouvernance et de l'information forestière ;
- Les investissements dans les efforts de mitigation forestière dont les services écosystémiques ; et
- Les investissements en dehors du secteur forestier nécessaires à la réduction de la pression sur les forêts.

En février de cette année, six pays donateurs ont promis 406 millions de dollars américains au FIP. Sur la base de ce montant, le Conseil d'Administration du FIP a accepté de financer, pour commencer, cinq pays et pilotes régionaux.

On s'attend à ce que les activités financées par le FIP contribuent, au sein de chaque pilote, à d'importantes réductions des émissions de gaz à effet de serre issues de la déforestation et de la dégradation forestière, à la gestion durable des forêts et à l'augmentation des stocks de carbone. Les pays choisis pour les pilotes nationaux sont l'Indonésie,

(Lire la suite en page 17)



Ce parcours en canopée dans le parc national de Kakum, Ghana, est un apport de revenu pour les activités de conservation et les communautés locales

Pendant des siècles, les revenus tirés des forêts ont été sources de désaccord et de conflit et ont sapé une gestion sensible des ressources. Aussi, on peut gagner beaucoup en envisageant un partage plus approprié des bénéfices entre les parties prenantes au niveau national.

Pourquoi partager les bénéfices?

Les mécanismes de partage des bénéfices sont des accords locaux ou nationaux entre les parties prenantes (telles que le secteur privé, les communautés locales et les organisations à but non lucratif) relatifs au partage des bénéfices issus de la commercialisation des produits ou des services forestiers. En principe, deux objectifs majeurs motivent le partage des bénéfices : récompenser

Partager les bénéfices monétaires des forêts – conflit ou coopération ?

Henrik Lindhjem de l'Institut Norvégien de recherches sur la Nature et Vista discute l'importance de partager les bénéfices monétaires issus des forêts.

les individus dont le comportement est favorable aux intérêts plus larges de la société (par exemple, l'appui à la conservation et à l'utilisation durable des ressources) et renforcer la légitimité de la gestion forestière et des activités génératrices de revenus.

Il existe typiquement un compromis entre ces deux objectifs. Plus le nombre de personnes bénéficiaires est grand, plus les incitations pour les personnes dont il est important que les activités changent, seront diluées. Cependant, pour que les activités de conservation et de gestion forestières bénéficient d'une légitimité et d'un soutien larges, les bénéfices devraient être plus largement partagés que ne le prescrirait une considération stricte de l'efficacité des incitations efficaces.

Une large gamme d'expériences de partage des bénéfices

Une récente critique des expériences de partage des bénéfices au sein du secteur forestier et dans d'autres domaines, menée par l'auteur et ses collègues, montre une diversité d'expériences¹. Un des mécanismes courants de partage des bénéfices est le système d'imposition, grâce auquel des revenus issus des concessions de bois sont partagés avec l'état (et, grâce à des budgets réguliers, avec une population plus large) et les communautés locales touchées. Dans d'autres situations, de nouveaux mécanismes, tels que les fonds fiduciaires ou les institutions de développement communautaire, sont mis en place comme par exemple dans le cas de projets intégrés de conservation et de développement (voir la photo) ou d'accords forestiers communautaires. Les bénéfices peuvent être distribués de différentes façons, qu'il s'agisse de paiements en espèces aux individus, de dons aux écoles et aux projets de développement social ou une

combinaison de ces différents mécanismes. Certains problèmes sont communs à plusieurs des mécanismes de partage des bénéfices examinés ici. Ils incluent des problèmes de gouvernance, de transparence et de responsabilité dans la gestion et le déboursement des fonds, des liens peu clairs entre les récompenses monétaires et les actions convenues ou attendues par les parties prenantes, le besoin de clarté et de stabilité dans les règles de partage des bénéfices, et la marginalisation des groupes pauvres et vulnérables dans les processus de prise de décision. Cinq caractéristiques émergent des systèmes de partage des bénéfices qui fonctionnent bien. De façon générale, de tels systèmes :

- engagent les parties prenantes appropriées ;
- fixent des modes, niveaux et rythmes appropriés de distribution des bénéfices (incitations) ;
- créent des mécanismes légitimes pour la gestion des bénéfices ;
- appliquent des dispositions de transparence efficaces ; et
- développent des mécanismes de résolution des conflits efficaces.

Les systèmes qui fonctionnent bien parviennent à envoyer des signaux monétaires solides aux parties prenantes pertinentes afin qu'elles changent les pratiques forestières, tout en encourageant également une coopération, un soutien, et une légitimité plus larges pour les objectifs de gestion forestière.

REDD – exemple

Atteindre ces deux objectifs grâce à un partage national approprié des bénéfices est également clé pour le succès de tout mécanisme de réduction des émissions issues de la déforestation et de la dégradation

(Lire la suite en page 17)

EEB, les biens publics et les forêts

Pavan Sukhdev, Conseiller Spécial pour l'Initiative « Économie Verte » du Programme des Nations Unies pour l'Environnement, expose les plans pour le projet EEB et les tendances encourageantes pouvant découler d'une meilleure reconnaissance des valeurs de la biodiversité.

Une inquiétude centrale de notre projet EEB (Économie des Écosystèmes et de la Biodiversité) est l'invisibilité économique du capital naturel – l'incapacité de notre modèle économique dominant à reconnaître la valeur économique que fournit la nature à la société. La biodiversité et les services écosystémiques ont, de façon conventionnelle, été perçus comme des biens publics, c'est-à-dire, des biens disponibles pour tous et en quantité suffisante pour tous. Cela inclut l'air pur, l'eau douce, la richesse des espèces, et les nombreux autres services écosystémiques liés aux forêts. Cependant, nombre de ces forêts ainsi que leurs biens et leurs services sont désormais menacés par des pertes et par la rareté des ressources. La présomption de la corne d'abondance, selon laquelle ces biens publics seraient abondants et illimités, ne reflète tout simplement pas la dure réalité. Les pertes continues d'espaces naturels sont significatives, et leur impact sur les bénéfices du bien-être humain est palpable.

L'EEB a estimé que le statu quo de la déforestation et des changements de l'utilisation foncière engendrerait des pertes annuelles en 'capital naturel' d'une valeur de 1.3 à 3.1 billions d'euros, une somme qui excède le capital financier total perdu par le secteur bancaire en 2008, leur pire année dans l'histoire.

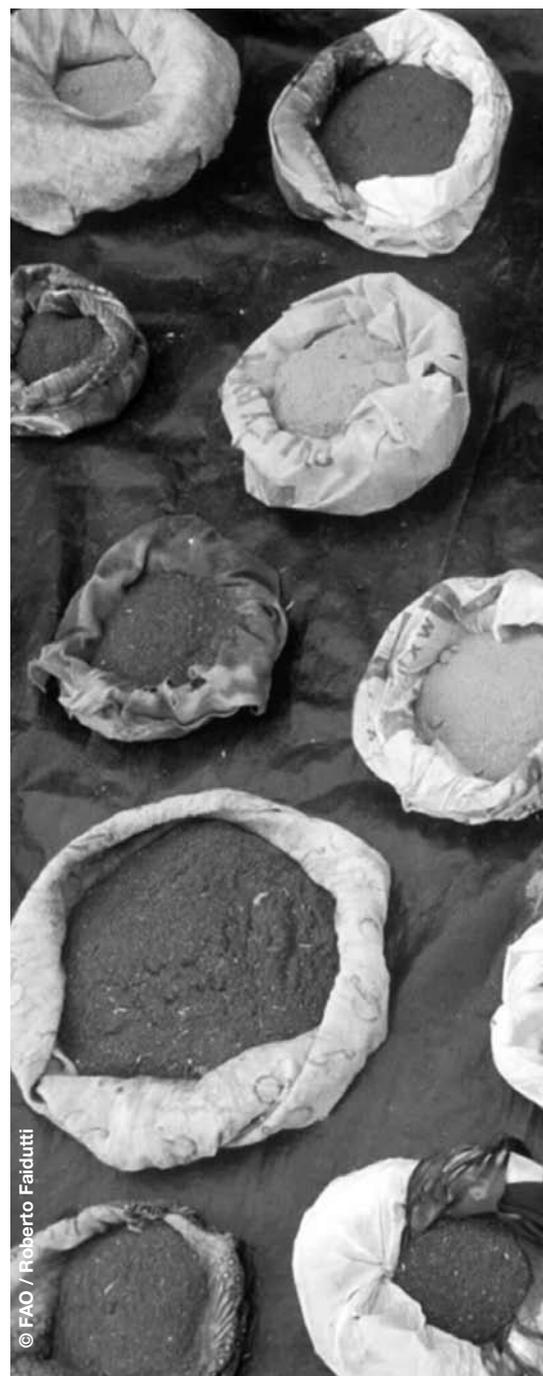
Qu'il s'agisse des personnes ordinaires ou des gouvernements nationaux, il existe un manque de compréhension de la nature limitée des 'biens publics' naturels, de leur contribution à l'économie, et de leur importance plus large dans le maintien du bien-être humain. L'EEB explique que les problèmes résident souvent dans le caractère public de l'accès aux ressources naturelles, conjugué à des droits de propriété peu clairs et la carence de lois nationales applicables ou de traités internationaux efficaces. Ensemble, ces effets conduisent à l'épuisement de la

biodiversité et des services écosystémiques, au cours d'un nivellement par le bas appelé « la tragédie des biens communs ». Au sein de ce cadre exploitant et non-pérenne, ce sont les pauvres qui souffrent le plus dans la mesure où leurs moyens d'existence dépendent lourdement des ressources environnementales.

Le message commence à passer.

Le but à long terme de l'EEB est de rassembler et de communiquer la meilleure analyse économique et scientifique disponible au sujet de l'économie des écosystèmes et de la biodiversité. Grâce à cet exercice, notre but est d'aider les décideurs politiques, les administrateurs, les entreprises et les citoyens à formuler des réponses pour adresser les pertes que nous constatons tout autour de nous. Ces actions collectives ont le pouvoir de stopper et d'inverser les pertes en capital naturel et d'améliorer le bien-être de l'humanité, particulièrement celui des pauvres.

L'EEB a publié un certain nombre de rapports sur le sujet depuis mai 2008 (voir www.teebweb.org). Nous avons une année chargée devant nous jusqu'à la 10ème Conférence des Parties (COP 10 en anglais) de la CDB à Nagoya, avec, en vue, des rapports pour une série de décideurs politiques et d'« utilisateurs finaux ». Nos rapports pour les décideurs politiques et les administrateurs analysent de nombreux exemples de structures d'incitation couronnées de succès, de réformes de subvention, de schémas de conservation communautaire, d'aires protégées efficaces, de paiements des services écosystémiques, et de nouveaux mécanismes de marchés visant à récompenser les bénéfices des écosystèmes. Nous travaillons également en étroite

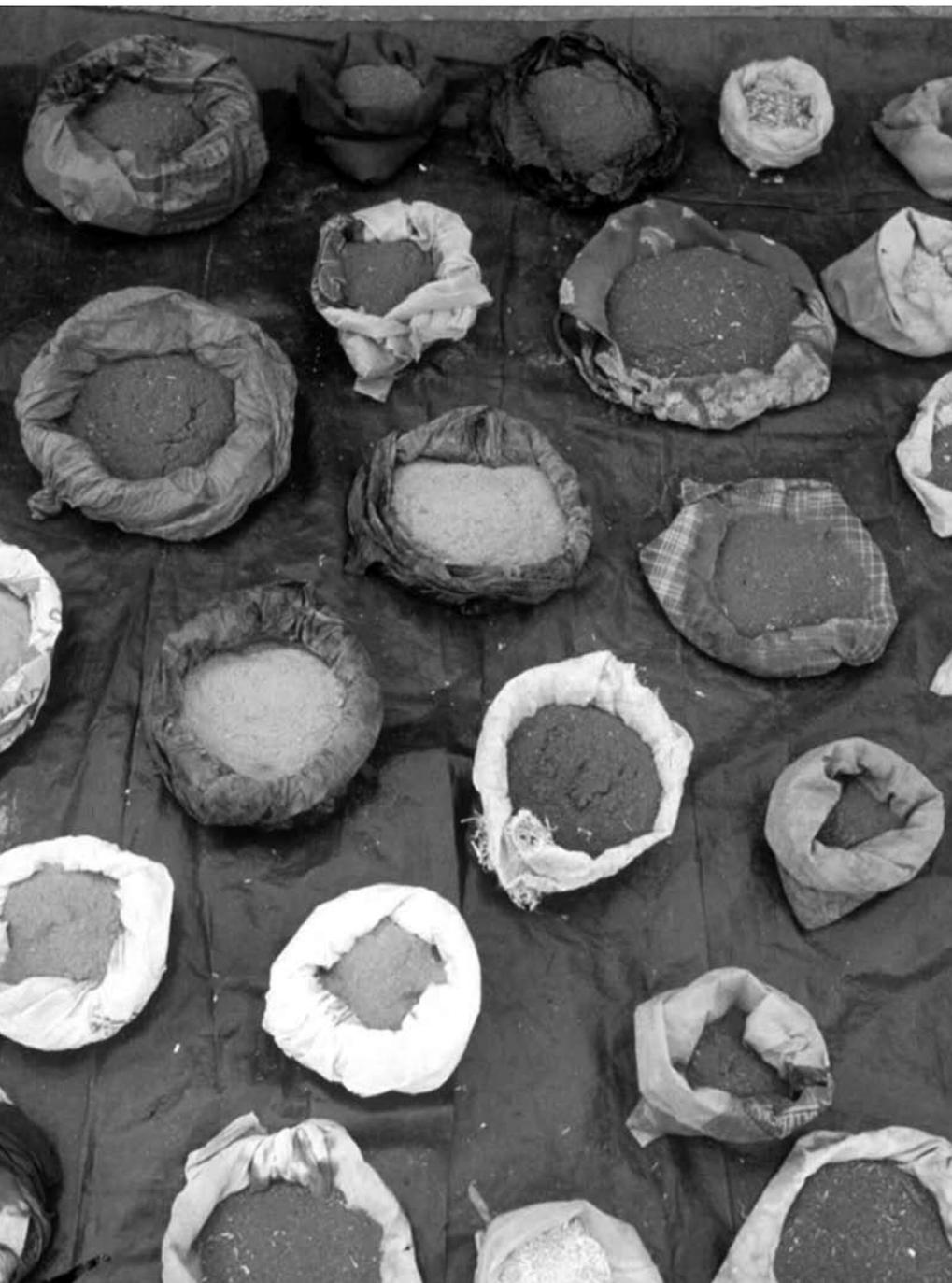


© FAO / Roberto Faidutti

Légende : large variété de médicaments traditionnels valeur de la biodiversité

collaboration avec le monde des affaires en vue d'identifier les principales opportunités, les risques, et les obligations de divulgation, lesquels seront condensés dans un rapport pour les entreprises. Ces séries de rapports et leur portée constitueront des étapes importantes en vue de la réduction de l'invisibilité économique des écosystèmes et de la biodiversité.

Le message commence à passer. Par exemple, la biodiversité était sur l'agenda du Forum Économique Mondial de cette année à Davos, en Suisse. Plus de la moitié des 75 Conseils d'Agenda Global du Forum Économique



issus des plantes de la forêt dans un marché, Burkina Faso. Les populations locales connaissent bien la

La présomption de la corne d'abondance, selon laquelle ces biens publics seraient abondants et illimités, ne reflète tout simplement pas la dure réalité.

Mondial évaluant les risques mondiaux (par exemple, la pénurie d'eau douce, la famine, la migration, la nutrition, les pandémies, les catastrophes, le commerce illégal, etc.) ont admis que les pertes de biodiversité et d'écosystèmes constituaient des forces sous-jacentes clés. À mesure que croît cette conscience en dehors du milieu de la

conservation, des changements surviendront. Considérant la perte rapide de biodiversité et d'écosystèmes et les effets qui en résultent sur le bien-être des pauvres en particulier, la question de savoir si nous avons le choix dans la caractérisation des biens publics mondiaux devient importante. Les biens publics doivent-ils toujours demeurer

Les forêts tropicales seront la clé pour mettre en place ce changement de paradigme

publics? Cela dépend largement des choix politiques que nous effectuons, lesquels déterminent si un bien est privé ou public. Il existe de nombreux exemples d'initiatives de politiques des gouvernements nationaux et d'investissements du secteur privé qui sont en train de changer cette dynamique en récompensant par des bénéfices non reconnus. Au Costa Rica par exemple, les paiements pour services environnementaux sont une véritable stratégie nationale pour la conservation des forêts et de la biodiversité ainsi que pour le développement durable. Les sociétés privées voient de plus en plus d'intérêts dans la préservation de la biodiversité et dans le fait de reconnaître l'interconnexion avec la pérennité des entreprises à long terme. Des sociétés d'assurance et des compagnies de transport maritime financent le reboisement du Canal de Panama afin de restaurer les flux d'eau douce et d'éviter l'augmentation des commissions sur le transport causées par les fermetures du canal. En Guyane, une entreprise de capitaux privés, a acheté les droits sur 20% de la valeur des services environnementaux d'une forêt tropicale protégée de 370,000 hectares afin d'anticiper le fait que le stockage de carbone et d'eau, le maintien de la biodiversité et les services de régulation des eaux de pluie de la forêt, prendraient davantage de valeur et seraient reconnus.

Pour les gouvernements, d'importantes opportunités existent de capturer la valeur de la biodiversité, générer des revenus dans le pays et à travers des accords internationaux, et créer des accords institutionnels internes appropriés pour les protéger. Les gouvernements nationaux ont la responsabilité d'intégrer efficacement la conservation des ressources au sein des politiques environnementales et forestières, mais aussi au sein des agendas financiers et de programmation du pays. Les gouvernements devraient donner davantage d'incitations fiscales ou autres mécanismes à leurs gouvernés afin d'encourager la participation de diverses parties prenantes, qui puissent changer la forme d'exploitation de la propriété commune des biens publics

(Lire la suite en page 17)

Financement de REDD-plus: des progrès prometteurs

Hans Brattskar, Ambassadeur et directeur de l'Initiative Internationale sur la Forêt et le Climat du Gouvernement Norvégien, examine l'élan grandissant derrière les efforts pour financer REDD-plus.

Les efforts pour récompenser les pays en développement afin qu'ils réduisent les émissions du secteur forestier (REDD-plus), ont progressé de manière impressionnante depuis que l'idée a été lancée en 2005 et incluse formellement au sein des négociations du UNFCCC il y a deux ans à Bali. C'est à Bali que notre Premier Ministre Stoltenberg a annoncé la mise en place de l'Initiative Internationale sur la Forêt et le Climat du Gouvernement Norvégien, avec un financement annuel pouvant aller jusqu'à US\$500 millions pour promouvoir REDD ; le Brésil a annoncé son Fonds de l'Amazonie; et la Banque Mondiale a lancé son Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier. Depuis lors, plusieurs autres initiatives multilatérales ont suivi – y compris le Programme UN REDD, le Programme d'Investissement Forestier et le Fonds pour la Forêt du Bassin du Congo – et d'autres bailleurs de fonds ont accru leurs efforts. De manière plus importante, environ 40 pays en développement sont en train de préparer une réorientation de leurs économies vers une direction plus durable. Tout cela afin d'anticiper un mécanisme REDD généralisé devant être établi sous la Convention, soit durant la COP15 à Copenhague ou peu de temps après.

L'année dernière, la Norvège a eu le privilège d'être sélectionnée pour accueillir le Secrétariat du Groupe de Travail Informel sur le Financement Provisoire pour le REDD-plus (IWG IFR pour les sigles en anglais) de 38 pays.¹ Créé aux marges de la réunion du G20 à Londres en avril 2009, le groupe a été établi afin d'informer et d'être informé par les négociations de la UNFCCC et discuter des options pour augmenter le financement pour REDD-plus. Le groupe a conclu que si 15 à 25 milliards d'euros étaient disponibles en 2010-2015, le taux de déboisement global pourrait être réduit de 25%, et ainsi éviter autour de 7 milliards de tonnes d'émissions de CO₂, un chiffre comparable aux émissions annuelles de la Chine. Ceci constituerait l'opportunité la plus importante et la plus rentable d'atténuation des émissions à l'échelle mondiale durant cette période, tout en protégeant une biodiversité inestimable, en contribuant à l'adaptation climatique et en protégeant et encourageant les moyens d'existence de millions de personnes. Tous les pays forestiers en développement recevraient des financements pour les réformes de « préparations de REDD », mais 90% de l'argent irait pour payer des résultats. L'IWG-IFR a proposé un effort de partenariat réel des pays en développement et développés, prêts et avec l'envie d'entreprendre des actions sur REDD-plus et de faire avancer les négociations dans le cadre de l'UNFCCC.

Copenhague a en partie rencontré les attentes de REDD-plus.

Copenhague s'est montré à la hauteur de REDD-plus. Tandis qu'un mécanisme REDD UNFCCC n'a pas été établi, les négociations REDD ont progressé à tel point qu'il aurait pu être adopté si ça n'avait pas été à cause du manque d'avancées sur la plus importante « négociation sur le climat ». Une décision importante sur les méthodologies et la construction de capacité a été adoptée, ce qui a permis des préparations nationales pour qu'un mécanisme REDD continue. Encore plus surprenant, l'Accord de Copenhague appelle à la création « immédiate » d'un mécanisme pour REDD-plus. Six donateurs – Australie, France, Japon, Norvège, Royaume-Uni et Etats-Unis – se sont réunis et ont consacré 3.5 milliards de dollars américains, sur les trois prochaines années, d'« investissement initial » pour ralentir, arrêter et éventuellement inverser le déboisement et la dégradation forestière dans les pays en développement. Etant donné les engagements particulièrement significatifs d'auto-financement d'importants pays du REDD comme le Brésil et l'Indonésie qui ont été soumis à travers l'Accord de Copenhague, et en y ajoutant quelques autres potentiels pays donateurs, nous pourrions en effet nous rapprocher des niveaux de financement recommandés par l'IWG-IFR pour 2010-12. De tels niveaux de financement doivent être coordonnés correctement si nous voulons réussir à promouvoir un changement systémique de la valorisation des ressources forestières et de leurs services climatiques associés.

Peu de temps après Copenhague, deux réunions ont été annoncées pour réaliser le suivi du thème REDD de l'Accord de Copenhague, l'un par le Président français Sarkozy et l'autre par le Premier Ministre norvégien Stoltenberg. La France et la Norvège travaillent actuellement ensemble afin d'établir un processus participatif autour de ces deux réunions, qui permettra aux pays engagés d'avancer vers la création d'un accord provisoire sur REDD à la fin du printemps ou durant l'été. Le processus doit obligatoirement avancer rapidement et efficacement, tout en étant complètement transparent, ouvert et incluant pour que n'importe quel pays y participe, et pour que la société civile puisse fournir des apports cruciaux. L'Accord Provisoire sur REDD-plus établi doit être transféré dans la Convention aussitôt que possible. Mais avec tous les

(Lire la suite en page 18)

Le financement de REDD-plus : générer le consensus à travers le dialogue

Stewart Maginnis (UICN) et **James Griffiths** (WBCSD), co-présidents du Dialogue sur les Forêts, et **Jan Willem den Besten** de l'UICN rendent compte des récents progrès des réflexions sur l'architecture financière de REDD-plus.

En 2009, le Dialogue sur les Forêts (TFD pour les sigles en anglais) a organisé une série de dialogues avec pour objectif l'architecture financière de REDD-plus. Les réunions ont produit des recommandations qui ont informé directement les décideurs politiques et ont ancré les voix des parties prenantes sur les forêts dans le débat global sur REDD-plus. Le Dialogue sur les forêts est une plate-forme informelle mais influente, pour que les acteurs intéressés par les forêts traitent les défis du secteur forestier.

L'inclusion d'options plus larges pour l'atténuation forestière, telle que listée dans le Plan d'Action de Bali, est maintenant largement reconnue comme essentielle pour que la communauté internationale puisse atteindre de façon accélérée la stabilité atmosphérique en 2020. REDD-plus doit assurer la réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation forestière par la conservation et la restauration des forêts, et par leur gestion durable. Bien que le cahier des charges d'un accord sur REDD-plus soit toujours en cours de négociation à l'UNFCCC, les débats continuels indiquent la persistance de sujets de désaccords considérables.

Etant donné la complexité des thèmes et des intérêts forestiers, le succès du Dialogue sur les forêts à générer un langage consensuel au sein des parties prenantes sur les forêts est remarquable. Le rapport REDD-plus largement applaudi, qui était le résultat d'un flot de dialogues auxquels plus de 275 parties prenantes sur les forêts ont participé durant l'année 2008 en est bien la preuve. Les discussions du Dialogue sur les forêts de 2009 sur le financement de REDD-plus ont réuni des parties prenantes de secteurs scientifiques, environnementaux et d'entrepreneurs, ainsi que des populations indigènes et des communautés forestières. Les dialogues ont abouti à des recommandations qui ont été publiées pour les décideurs politiques, en octobre, durant les réunions de l'UNFCCC à Bangkok.

Les participants ont mis l'accent sur la nécessité pour le REDD-plus de réduire les émissions de manière efficace et équitable, tout en conservant une intégrité atmosphérique, sociale et environnementale. L'approche par étapes a été largement plébiscitée, ce qui permet aux pays de s'engager très tôt dans des activités préparatoires qui s'orientent sur la construction de cadres nationaux spécifiques pour identifier



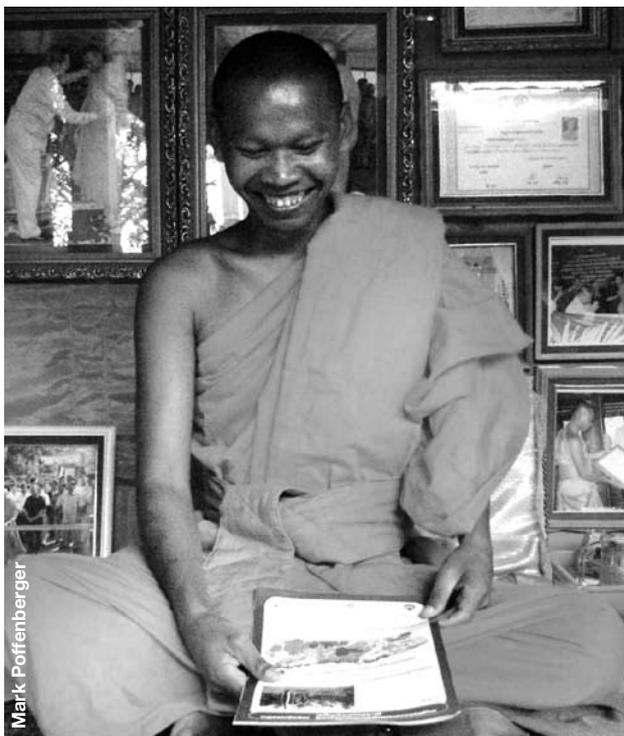
Discussions lors du troisième dialogue sur les forêts sur le financement de REDD-plus

et s'attaquer aux causes du déboisement. Ces étapes préparatoires de REDD doivent se concentrer sur des réformes de gouvernance et de construction d'aptitudes. La clarification des droits fonciers, sur le carbone et la propriété, la construction d'aptitudes et le renforcement de l'application de la loi forestière sont des composantes essentielles. Les droits des populations indigènes et des communautés locales doivent être reconnus et développés à chaque étape.

Le dialogue sur le financement de REDD a créé un cadre opératoire sous forme de matrice, comprenant des requis pour l'obtention des résultats, des garanties et des dispositions financières clés, pour chacune des trois étapes de l'approche par étape : la préparation ; les politiques et les mesures ; et les paiements basés sur l'exécution. L'approche par étape permet des dispositions financières qui vont au-delà des discussions « fonds versus marchés » quand les pays développent des portefeuilles pour le financement. Les premières phases de préparation pourraient être appuyées par des fonds bilatéraux et multilatéraux, tandis que les étapes postérieures peuvent être graduellement liées aux marchés volontaires ou obligatoires pour les paiements basés sur

(Lire la suite en page 18)

Appuyer la sylviculture communautaire au Cambodge à travers REDD



Document de projet REDD du Vénérable Bun Saluth de l'Oddar Meanchey. Ce moine bouddhiste dynamique a mobilisé ces compagnes moines et les villages voisins pour protéger plus de 18,000 hectares de forêts qui abritent toujours des léopards et des ours.

Mark Poffenberger de Community Forestry International présente des expériences émergentes avec la création d'un projet REDD au Cambodge.

Durant les derniers dix-huit mois, le Gouvernement Royal du Cambodge et l'Administration Forestière, avec Community Forestry International (CFI) et Terra Global Capital (TGC) ont développé le premier projet du Cambodge pour Réduire les Emissions résultantes du Déboisement et de la Dégradation Forestière (REDD). Le projet implique 13 groupes de communautés forestières (CF), qui comprennent 58 villages et protègent 67,783 hectares de terres forestières dans la province du Nord Ouest de l'Oddar Meanchey. Le projet est sans doute le premier document de projet et la première méthodologie REDD à être approuvé par le Standard Volontaire pour le Carbone (VCS pour les sigles en anglais), et recherchera aussi la certification à travers les lignes directrices de l'Alliance Climat, Communauté et Biodiversité (CCBA pour les sigles en anglais). Le projet devrait séquestrer 7.1 millions de tonnes métriques de CO₂ sur 30 ans, pour

démontrer comment les communautés dépendantes des forêts peuvent générer des revenus provenant des marchés du carbone et avoir un impact positif sur les changements climatiques.¹

La province d'Oddar Meanchey est un site idéal pour développer un projet REDD. Les forêts de la province ont subi des pressions intenses des braconniers et commerçants, des feux de forêts, des concessions économiques de terres et des invasions. Un nombre croissant de communautés de la province ont protégé le restant des forêts naturelles sous la forme d'aires forestières communautaires, ce qui représente les plus grandes forêts gérées par les communautés du pays. Le projet conservera 13 blocs de forêts y compris certains des meilleurs arbres à feuillage persistant et des écosystèmes forestiers secs à feuilles caduques de la zone, et restaurera aussi des zones de forêts dégradées.

Ces projets REDD ont pour objectif d'appuyer la gestion forestière durable et les activités de développement des moyens de vie pour les communautés y participant, à l'aide de financements des crédits carbone générés par la protection et la restauration des forêts. Le projet accompagnera les populations rurales vers l'obtention de droits de propriété reconnus par la loi sur les forêts locales à travers des accords de CF renouvelables, tout en créant un flux de revenus de 30 ans qui améliorera de manière significative les moyens d'existence des foyers et les capacités de gestion des ressources naturelles. Le projet essaiera de retenir et d'augmenter les stocks de carbone dans les zones de CF, en améliorant l'hydrologie du bassin versant des terres hautes du bassin Tonle Sap, ainsi que la conservation de la biodiversité menacée. Le financement du carbone sera utilisé pour aider les communautés rurales à développer une série d'activités autour de leurs moyens d'existence y compris des entreprises de produits forestiers non-ligneux, des infrastructures d'écotourisme communautaire et le développement des ressources en eau. Le projet travaillerait aussi avec l'administration forestière et les gouvernements communaux, distritaux et provinciaux pour formuler des plans à long terme pour la gestion durable des ressources naturelles et pour encourager la croissance de l'économie. Les activités clés appuyées par le projet comprennent, par exemple, le renforcement des groupes de CF, la création d'incitations financières pour protéger la forêt, le développement de systèmes de suivi annuel des stocks de carbone et l'introduction de cuisinières économes en énergie.

S'il est réussi, le projet Oddar Meanchey pourrait fournir une source à long terme de financement pour la gestion et la conservation forestière communautaire dans le Nord Ouest du

(Lire la suite en page 18)

Investir dans les entreprises forestières locales

Duncan Macqueen de l'IIED examine ce qu'il faudrait pour attirer l'investissement vers les entreprises forestières locales.

Dans de nombreux secteurs forestiers des pays en développement, les petites et moyennes entreprises forestières représentent plus de 90 pour cent du nombre des entreprises, 50 pour cent de l'emploi et, malgré l'importante informalité, souvent plus de la moitié de la collecte d'impôts de l'Etat (Mayers, 2006). Les entreprises forestières locales sont de différentes formes et tailles, chacune avec des objectifs de gestion particuliers. Les types de propriétés et les objectifs de gestion sont maintenant reconnus comme étant des caractéristiques plus importantes que la taille des entreprises forestières, en termes d'impacts sur la forêt et sur les populations forestières. Etant donné que presque toutes ces entreprises sont possédées localement, les profits restent entre les mains des locaux. Globalement, la valeur brute ajoutée provenant des petites et moyennes entreprises locales s'élève à 130 milliards dollars américains – substantiellement plus que tous les budgets d'aides réunis (Mayers, 2006). Les estimations que 2,5 milliards dollars américains sont investis dans la conservation par les communautés forestières tropicales, suggère qu'au moins cette valeur ajoutée est réinvestie dans l'entretien de la ressource. Malgré ce, depuis que la FAO a surligné leur importance (FAO, 1987), peu d'investissements locaux ont afflué vers les entreprises contrôlées localement.

Pourquoi, malgré leur importance globale, si peu d'investissement extérieur est-il arrivé aux entreprises forestières locales – spécialement dans le Sud ? La réponse réside au moins partiellement dans le manque d'organisation tant au sein de et entre les unités d'entreprises dispersées géographiquement. Au niveau de l'entreprise, l'administration basique de l'entreprise, la gestion et la tenue des cahiers d'enregistrement sont souvent insuffisantes pour inspirer confiance aux investisseurs. Au niveau régional, les entreprises forestières locales sont isolées les unes des autres, des marchés, des fournisseurs de services aux entreprises et financiers, des politiques et des décideurs (Macqueen, 2007). Une meilleure organisation est importante pour plusieurs raisons. Premièrement, une meilleure organisation peut amener à être entendue politiquement, afin de faire reconnaître ses droits fonciers et forestiers qui sont la base d'entreprises sûres. Deuxièmement, de meilleures associations d'entreprises organisées peuvent aider à améliorer la visibilité des produits et des services pour les clients et les fournisseurs de services. Finalement, une meilleure organisation peut aider à attirer l'investissement extérieur en réduisant les perceptions de risques, en diminuant les coûts de transaction de traiter avec des unités d'entreprises multiples et séparées et d'augmenter l'échelle de retours aux investisseurs.

Peu d'investisseurs commerciaux rejetteraient des propositions d'investissement qui offriraient des retours élevés sur des systèmes de production qui ne nuisent pas à l'environnement et qui sont peu risqués.

Peu d'investisseurs commerciaux rejetteraient des propositions d'investissement qui offriraient des retours élevés sur des systèmes de production qui ne nuisent pas à l'environnement et qui sont peu risqués. Mais il existe certains obstacles : (i) les propositions d'investissement sont souvent au-delà des capacités de préparation des entreprises forestières locales ; (ii) l'échelle des propositions est trop petite pour couvrir les coûts de transaction de mise en place de l'investissement ; et (iii) le risque de traiter avec des entreprises gérées de façon inadéquate avec peu de garanties est trop risqué. Faire face à ces obstacles requiert une alternative à l'investissement commercial pur et dur. L'investissement complémentaire mais préalable de donateurs dans l'organisation de l'entreprise et la « préparation à l'investissement » est nécessaire. L'investissement dans la construction d'association et le développement de capacités commerciales est essentiel afin de créer la crédibilité, l'échelle et les retours sur les propositions d'investissement qui peuvent ensuite être attrayants pour les investisseurs commerciaux. Comme on pouvait s'y attendre, c'est exactement ce type d'investissement à taux réduit de donateur qui a été proposé par les trois alliances internationales qui représentent les « détenteurs de droits » sur les forêts locales – l'Alliance Internationale de Forêts Familiales (IFFA pour les sigles en anglais), l'Alliance Globale de Foresterie Communautaire (AGFC) et l'Alliance Internationale des Populations Indigènes et Tribales des Forêts Tropicales (IAITPTF pour les sigles en anglais). Au cours de récentes réunions du Dialogue Forestier (TFD) appuyées par l'initiative du Partenariat sur les Forêts (GFP pour les sigles en anglais) ces trois alliances ont proposé un fonds global flexible, contrôlé par les alliances des « détenteurs de droits » afin de poursuivre ces objectifs (par exemple TFD, 2009). L'intention derrière ce fonds est qu'il permettrait de construire les types d'organisation et de préparation à l'investissement qui garantiront les droits, réduiront les coûts de transaction et les risques des investisseurs et au bout du compte réduiront la pauvreté et éviteront le déboisement. Vu l'échelle des ressources forestières et le

(Lire la suite en page 18)

Améliorer l'investissement dans les forêts contrôlées localement



Le financement pour les entreprises forestières locales a été limité

Chris Buss de l'UICN retrace les opinions de trois groupes de détenteurs de droits forestiers sur la nécessité d'investissements dans les forêts locales.

Les « détenteurs de droits » sur les forêts locales – les personnes qui vivent dans les forêts, en dépendent et sont les propriétaires traditionnels et les gardiens de beaucoup de forêts dans le monde – ont souvent été marginalisés des opportunités d'investissement et des discussions. Un processus est maintenant en cours, soutenu par le Dialogue sur les Forêts et les Partenariats sur les Forêts, pour explorer les opportunités et les contraintes d'investir dans des forêts contrôlées localement. Parmi ceux qui participent à ce processus, il y a les membres de trois groupes importants de « détenteurs de droits » : l'Alliance Internationale des Populations Indigènes et Tribales des Forêts Tropicales (IAITPTF), l'Alliance Internationale de Forêts Familiales (IFFA) et l'Alliance Globale de Foresterie Communautaire (AGFC). Ensemble, ces alliances contrôlent plus d'un quart des forêts de la planète. Ici, des représentants de ces trois groupes donnent leur opinion sur ce que signifie l'investissement dans leur contexte et ce qui est requis pour qu'ils puissent réaliser leur potentiel d'investissement.

Estebancio Castro Diaz (IAITPTF)

Historiquement, les peuples indigènes, gouvernements, organisations non-gouvernementales et les intérêts commerciaux forestiers ont souvent été en conflit. De ce

fait, il est nécessaire de comprendre les points de vue des communautés sur le développement. D'après notre expérience, il ne pourra pas y avoir de développement durable ni d'investissement propre dans les forêts et de futur pour nos peuples tant que notre participation totale et effective ne sera pas atteinte. Toutes les initiatives d'investissement devraient être précédées d'évaluation d'impact social, culturel, environnemental et sur la santé. Toutes ces études et projets devraient être ouverts à l'examen du public et débattus par les populations indigènes affectées. Investir dans la sylviculture contrôlée localement doit se faire dans le respect des droits des peuples indigènes à utiliser et posséder leurs territoires et les ressources desquelles ils dépendent. Aucun programme de conservation de la biodiversité ou d'initiatives de changement climatique ne devrait être promu sur nos territoires sans notre consentement libre, préalable et informé et sans la reconnaissance et la mise en place de la Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Peuples Indigènes comme il a été annoncé à travers nos organisations indigènes.

Peter de Marsh (IFFA)

Les forêts familiales à travers le monde offrent d'énormes possibilités

d'investissements en gestion forestière intensive et en transformation de produits forestiers. Les gens qui dépendent de ces forêts ont aussi un besoin urgent de nouveaux investissements pour construire la capacité communautaire et améliorer leurs moyens d'existence. L'intérêt antérieur du secteur financier a été limité concernant les investissements communautaires. Une des raisons est la nature peu conventionnelle de plusieurs des actifs et des risques associés à ces investissements. Actifs comme le bois sur pied, les bénéfices environnementaux des forêts, les connaissances locales et traditionnelles sur les forêts et la capacité locale de protéger les forêts en dehors des méthodes normales d'évaluation. Les modèles d'entreprises qui peuvent combiner plusieurs activités, la subsistance et la production commerciale, le travail familial payé, et des entreprises qui insistent sur le fait de s'engager dans des politiques qui favorisent la cohésion sociale, se trouvent bien en dehors de la zone de sécurité du secteur financier. Les barrières qui en découlent sont des problèmes de perception et de compréhension qui peuvent être réduites par le dialogue. Un tel dialogue peut aider à lier les intérêts des communautés et des investisseurs à travers les opportunités émergentes.

Ghan Shyam Pandey (AGFC)

La plupart des ressources naturelles mondiales sont contrôlée par l'Etat. Les communautés locales sont laissées pour compte dans le contrôle et la gestion des ressources naturelles. Beaucoup d'histoires de lutte par les communautés locales pour l'obtention de droits de propriété forestière existent, mais peu de cas existe où les droits de propriété ont été donnés par l'Etat. Cela a pour conséquence de faibles opportunités d'investissement pour les communautés locales. Les interventions communautaires pour traiter les problématiques environnementales, économiques et sociales devraient être en lien avec les opportunités émergentes et les défis liés aux moteurs sectoriels plus amples, comme le changement climatique. Les communautés qui gèrent des forêts locales possèdent un

(Lire la suite en page 18)

Réflexions sur l'économie de FLR

Patrick Hardcastle et **Deborah Davenport** portent un regard critique sur la manière dont l'économie peut jouer un rôle dans la prise de décision sur la restauration forestière.

Il n'existe aucun doute sur le fait que la surface forestière qui a besoin d'être restaurée est beaucoup plus importante que les ressources disponibles pour la restaurer. Un système rationnel d'attribution des ressources est requis, et l'attribution de faibles ressources est la base de l'économie.

Cependant, l'utilisation d'outils économiques standards pour décider entre les alternatives forestières et non-forestières, a mené à des décisions désastreuses et à une destruction forestière généralisée. La sylviculture a été défavorisée par l'application de taux d'actualisation élevés, l'omission des externalités et la non prise en compte des périodes longues en sylviculture, les spécificités fréquentes des flux de coûts et bénéfiques, et la non prise en compte de la gamme entière des services forestiers.

Un exemple extrême du potentiel résultat de ce type de prise de décision est la décision d'exploiter au sein d'un paysage forestier car le taux de revient d'exploiter à court terme est souvent beaucoup plus important que de préserver la terre boisée et les coûts de réparer les dommages causés par les pratiques d'exploitations destructives profondes historiquement externalisés. Ceci a provoqué des pertes importantes de forêts dans beaucoup de pays moins développés. Une alternative au regard des retours futurs sur investissement en restauration forestière serait alors de simplement faire payer le prix de la restauration à ceux qui ont bénéficié de sa destruction, c'est le principe du « pollueur payeur ». Retrouver les parties responsables qui ont bénéficié de la destruction forestière et ensuite garantir l'obtention d'un dédommagement de leur part seraient un défi, bien que les compagnies d'exploitation qui détruisent seraient un point de départ évident.

La prise de décision produisant des résultats aussi pervers dans certains endroits du monde, la décision entre des alternatives forestières et non forestières sur une parcelle de terre déterminée est enlevée aux analystes économiques, et laissée aux investisseurs afin qu'ils choisissent des alternatives au sein de la sylviculture. Par exemple, le couvert forestier de l'Allemagne est protégé par la constitution. Ceci élimine en effet les coûts d'opportunité qu'il y aurait dans la prise de décision pour maintenir un couvert forestier, en forçant les preneurs de décisions à se concentrer sur les décisions internes de la sylviculture. Ce système ne génère pas autant de bénéfice économique que la conservation forestière, mais les bénéfices publics de conserver cette forêt sont énormes.

Ceci soulève le sujet de l'équité, cependant : qui paie et qui en bénéficie ? Il existe une importante suspicion que dans la

Notre étude économique actuelle n'est pas conçue pour tenter de démontrer que la restauration des paysages est une « bonne chose » mais pour aider à identifier les meilleurs endroits où intervenir en priorité et les options les plus équitables pour chacun des bénéficiaires.

conservation forestière, par exemple, les habitants ruraux pauvres supportent les coûts tandis que le restant de la communauté accroît ces bénéfices. La restauration des paysages forestiers (FLR pour les sigles en anglais) devrait éviter une telle inéquité. Si la politique gouvernementale fait un choix sans concertation des propriétaires forestiers, alors elle doit leur inclure une compensation pour ces coûts d'opportunité imposés. Le gouvernement allemand compense ainsi pour sa limitation des choix sur l'utilisation de la terre dans un système compréhensif d'aides et de bénéfices fiscaux pour les propriétaires forestiers.

Le danger est toujours réel sur le fait que l'application inconsidérée de la théorie de l'investissement en sylviculture continuera si les décisions sur la restauration forestière sont laissées entre les mains des puissants preneurs de décisions économiques. De même, le danger de substituer du carbone pour de l'argent, comme seul élément sur lequel prendre une décision, pourrait avoir le même effet.

Notre étude économique actuelle de la restauration des paysages forestiers est conçue pour faire face à ces dangers et pour expliciter les coûts et les retours de la restauration des paysages forestiers, en rendant compte des valeurs réelles ainsi que des prix. Elle n'est pas conçue pour tenter de démontrer que la restauration des paysages est une « bonne chose » mais pour aider à identifier les meilleurs endroits où intervenir en priorité et les options les plus équitables pour chacun des bénéficiaires.

La restauration des paysages devrait être une église à large spectre. La terre qui est dégradée peut être améliorée pour la conservation, pour les moyens d'existence, pour la valeur des services et pour la production. Les plantations hautement productives peuvent même avoir un rôle si elles sont bien

(Lire la suite en page 18)

Nouveau : Outils de financement forestier durables

Chris Knight de PricewaterhouseCoopers (PwC) et **James Griffiths** du Conseil Mondial des Entreprises pour le Développement Durable (WBCSD) présentent un nouvel outil on line pour les investisseurs forestiers.

arborvitae

Le prochain numéro de **arborvitae** sera publié en juin 2010 (date limite pour l'édition mi-mai) et abordera le thème la communication des valeurs forestières. Si vous avez des documents à envoyer ou des commentaires, veuillez contacter : Jennifer Rietbergen-McCracken 85 chemin de la ferme du château 74520 Vulbens France jennifer.rietbergen@wanadoo.fr

Les correspondances en relation avec la liste de distribution d'**arborvitae** (demandes de souscription, changement d'adresses, etc.) doivent être envoyées à Sizakele Noko, sizakele.noko@iucn.org

Les numéros antérieurs d'**arborvitae** peuvent être consultés à : www.iucn.org/forest/av

Cette lettre d'information a été éditée par Jennifer Rietbergen-McCracken. Éditeur en Chef, James Gordon, IUCN. **arborvitae** est financé par DGIS. Design de millerdesign.co.uk.

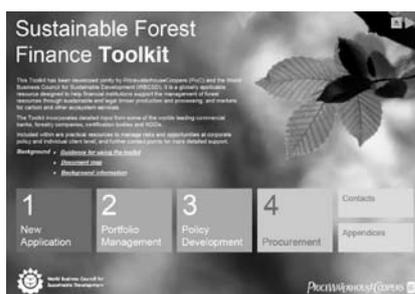


DGIS est l'Agence de Développement du Ministère des Affaires Étrangères des Pays-Bas.



Remerciements
Jan Willem den Besten (USA); Hans Brattskar (Norvège); Chris Buss (Suisse); Andreas Dahl-Jørgensen (Norvège); Deborah Davenport (UK); Estebancio Castro Diaz (Panama); Lucy Emerton (Suisse); Gustavo A.B. de Fonseca (USA); James Gordon (Suisse); James Griffiths (Suisse); Pat Hardcastle (UK); David Huberman (Suisse); Chris Knight (UK); Georgina Langdale (Allemagne); Henrik Lindhjem (Norvège); Duncan MacQueen (UK); Stewart Maginnis (Suisse); Peter de Marsh (Canada); Jan McAlpine (USA); Rowena Mearley (UK); Ghan Shyam Pandey (Népal); Mark Poffenberger (USA); Gill Shepherd (UK); Benjamin Singer (USA); Pavan Sukhdev (Allemagne); Patrick Verkooijen (USA); Félicité Mangang (Burkina Faso)

The editors and authors are responsible for their own articles. Their opinions do not necessarily represent the views of IUCN.



La page d'accueil de la boîte à outils

Malgré la déception des résultats du récent sommet sur le changement climatique, l'Accord de Copenhague a ouvert des opportunités significatives pour le secteur financier de financer le carbone forestier, la gestion forestière durable et d'autres approches durables.

Ceci est particulièrement important et arrive au bon moment étant donné que le secteur financier fait face à des défis considérables pour faire progresser son portefeuille, vers des financements durables des industries qui ont des impacts sur les forêts. Le bon équilibre entre le développement économique et la déforestation s'est révélé difficile, et l'expansion de la sylviculture durable certifiée a été lente. Ceci est problématique pour toutes les compagnies participant à la chaîne de distribution, depuis les producteurs forestiers, jusqu'aux commerçants, transformateurs, acheteurs et aux banques qui financent la sylviculture.

Dans un même temps, les financeurs des activités du secteur forestier doivent affronter d'autres pressions et risques, y compris :

- L'augmentation de l'attention réglementaire et du marché sur le secteur forestier aux vues de la contribution substantielle des changements d'utilisation des terres et des activités forestières aux émissions de gaz à effet de serre ;
- Les risques matériels, financiers et l'atteinte à la réputation là où les procédures des institutions financières n'arrivent pas à identifier et traiter les problèmes de durabilité de leurs clients ;

- Les attentes des parties prenantes afin que les institutions financières atteignent des standards industriels tels que les Principes de l'Equateur ; et
- Des opportunités significatives pour le secteur financier de financer le carbone forestier, la gestion forestière durable et d'autres approches durables.

Il est vrai que les institutions financières ont tenu, ou subissent de plus en plus de pressions pour tenir leurs engagements envers le financement de la sylviculture durable. Cependant, peu d'entre elles possèdent des politiques et des procédures efficaces pour réussir à tenir leurs engagements.

Afin de répondre à ces thématiques, PwC et WBCSD ont développé ensemble un outil d'appui à la décision on line pour aider les institutions financières à gérer le risque et appuyer la gestion forestière durable à travers leurs investissements dans des opérations et industries forestières qui ont un impact sur les forêts.

L'outil, lancé en février, a fait l'objet d'importantes révisions de la part des parties prenantes – y compris une série d'institutions financières et de gestion des actifs, des compagnies forestières, des organisations non-gouvernementales et des entités intergouvernementales. Il s'appuie sur un large éventail de sources d'informations existantes, lignes directrices et outils en relation avec la finance et la sylviculture durables. Il compile ces ressources dans un document PDF facile à utiliser qui permet aux utilisateurs de naviguer sur le document et d'accéder à des informations externes en utilisant des liens.

L'outil comprend quatre sections principales ordonnées de manière pratique, avec un format interactif et orienté vers des groupes d'utilisateurs spécifiques au sein d'une institution financière :

1. Nouvelle application – guide pour évaluer les clients potentiels du secteur forestier sur la performance de la durabilité ;
2. Gestion de portefeuille – une approche illustrée pour évaluer la contribution des clients au sein du portefeuille forestier de la banque ;
3. Développement des politiques – orientations sur la conception d'une politique forestière claire et

(Lire la suite en page 18)

2. Éditorial

de participer et de bénéficier pleinement des nouvelles sources de financement forestier. Dans ce contexte, le travail mené actuellement par le Dialogue sur les Forêts et les Partenariats mobilisateurs pour les Forêts (PMF en français) fournit un exemple utile et novateur de la façon dont les voix des détenteurs de droits forestiers peuvent être mobilisées pour plaider en faveur de l'investissement au sein de forêts contrôlées au niveau local. De plus, la récente décision d'inclure une Initiative Dédiée aux Communautés Locales au sein du Programme d'Investissement pour la Forêt (FIP en anglais) représente clairement un pas encourageant dans la bonne direction.

Stewart Maginnis, Chef du Programme de Conservation des Forêts de l'UICN

3. L'intégration des marchés

concernant la qualité et le ravitaillement en eau, mais contribuent également à la conservation et à l'amélioration des stocks de carbone au sein des forêts. Une intégration institutionnelle locale réussie au sein des marchés du carbone sera déterminante pour la mise en œuvre avec succès de tout accord post-Copenhague. Mettre à profit les modèles de PSE basés sur les bassins versants existants pourrait être la clé pour l'obtention d'un succès précoce.

Contact: David Huberman, david.huberman@iucn.org

David Huberman est chargé de programme au Programme pour l'Économie et l'Environnement de l'UICN. Gill Shepherd est la Responsable de la Thématique Pauvreté et Paysages pour l'initiative Moyens d'existence et Paysages de l'UICN et Lucy Emerton est la Responsable de la Thématique Marchés et Incitations de cette initiative.

4. Exploiter les multiples bénéfices des forêts

– par les pays – des concepts relatifs au projet, une plus grande équité et prévisibilité dans l'accès aux ressources par les pays en développement, une plus grande transparence de l'ensemble du processus de développement des projets et une simplification de l'ensemble des cycles de projet. Pour certains types de projets, le conseil du FEM est aussi en train d'explorer la possibilité d'élargir le nombre d'agences du FEM accréditées pour accéder directement aux ressources du FEM, parmi lesquelles les agences des pays en voie de développement. Ces

réformes et d'autres contribuent à la consolidation d'un scénario qui semble très prometteur pour une reconstitution des ressources de la caisse du FEM pour la période 2010-2013. Les chiffres définitifs de la reconstitution devraient être présentés en mai 2010.

Contactez: Gustavo A. B. da Fonseca, gfonseca1@thegef.org.

5. Une vision large des forêts

SFM, et nous permettra également d'identifier ce que nous ne connaissons pas encore. Reconnaître l'ensemble des fonctions des forêts et leurs liens avec les autres secteurs contribuera fortement à la mise en œuvre du REDD-plus tant au niveau national qu'international. Par-dessus tout, la valeur du processus repose dans le dialogue qu'il générera – un dialogue qui, à son tour, accentuera le SFM comme une priorité de financement et permettant ainsi que des fonds soient mis à disposition sur la base d'une vision à 360 degrés.

¹ Le titre complet de la résolution est 'Résolution sur les moyens de la mise en œuvre d'un instrument juridiquement non contraignant concernant tous les types de forêts, adopté lors de la session spéciale du FNUF-9 le 30 septembre 2009. Ce document est disponible à www.un.org/desa/forests.

Contact: Benjamin Singer, singerb@un.org

6. Programme d'Investissement Forestier

le Ghana, le Burkina Faso, la RDP Lao et le Pérou. En prenant en compte le niveau de financement actuellement disponible pour le FIP, le Sous-comité a invité le groupe expert du FIP à lui recommander six pilotes additionnels, en ordre prioritaire et avant la prochaine réunion.

Pour être efficace dans le domaine REDD-plus, il est également essentiel que l'appui se construise à partir de la base, en incorporant les communautés forestières, les populations indigènes et les autres communautés locales. Leur participation dépend du renforcement de leur capacité à jouer un rôle actif au sein des processus nationaux REDD-plus et FIP, ainsi que de la reconnaissance et du soutien de leurs droits de propriété, de leur rôle d'intendants de la forêt et de leurs systèmes traditionnels de gestion forestière. L'initiative dédiée aux populations indigènes et aux communautés locales du FIP est en train d'être mise en œuvre en étroite collaboration avec les représentants des

populations indigènes et des communautés locales. Elle permettra de fournir à ces communautés des subventions dans le cadre des pilotes régionaux et nationaux pour encourager leur participation au développement et à la mise en œuvre de stratégies d'investissement, de programmes et de projets FIP. Au stade de la mise en œuvre, les subventions aux populations indigènes et aux communautés locales constitueront un élément intégral de chacun des pilotes.

Contact: Patrick Verkooijen, pverkooijen@worldbank.org.

7. Partager les bénéfices monétaires des forêts

forestière (REDD). Des incitations monétaires claires et directes sont nécessaires afin d'atteindre le degré de changement requis concernant l'utilisation des sols. Cependant, certains groupes, certaines actions REDD, ou certains espaces géographiques sont favorisés au détriment d'autres, la légitimité et le soutien nécessaires au REDD à l'échelle nationale et internationale risquent d'être sapés. Les systèmes nationaux de partage des bénéfices devraient mettre à profit les expériences existantes, éviter les écueils habituels, et se rapprocher des cinq caractéristiques affichées par les systèmes de partage des bénéfices de qualité. Cela devrait stimuler la coopération et le soutien en faveur du REDD, plutôt que le conflit.

¹ De l'information au sujet de cette critique et de ce rapport peut être trouvée à : www.iucn.org/knowledge/news/focus/2009_redd/?4359/Sharing-the-benefits-under-REDD

Contact: Henrik Lindhjem, henrik.lindhjem@vista-analyse.no. Henrik est chercheur à l'Institut Norvégien de Recherche sur la Nature (www.nina.no) et consultant senior chez Vista (www.vista-analyse.no)

9. EEB, les biens publics et les forêts

et inspirer l'innovation dans le secteur environnemental.

Les forêts tropicales seront la clé pour mettre en place ce changement de paradigme. Au plan international, REDD-plus est un mécanisme de jeu changeant qui cherche à compenser les pays en développement pour les bénéfices fournis par l'atténuation du carbone global des forêts tropicales. Ces forêts étant essentiellement localisées dans les pays en

(Lire la suite en page 18)

développement, le carbone des forêts devient une opportunité de premier choix de générer de nouveaux paiements internationaux pour des services environnementaux (IPES pour les sigles en anglais). TEEB n'est pas seule à mettre l'accent sur le fait qu'une priorité clé est de développer des critères d'éligibilité et d'exécution pour les initiatives de carbone forestier qui ne reflètent pas uniquement leur potentiel de capture et de réduction d'émission de carbone, mais aussi une série de critères écologiques, socioéconomiques et de biodiversité qui reflètent davantage la véritable valeur économique et le rôle de développement des forêts. Si un accord peut être trouvé sur cette problématique, et nous croyons que cela arrivera rapidement, alors nous pourrions commencer à reconnaître la valeur réelle de nos biens publics de manière collective, et s'attaquer à la perte de biodiversité et à la tragédie des communs.

Contactez: Georgina Langdale, Georgina.Langdale@unep-teeb.org

10. Financement de REDD-plus

compromis politiques créés ces dernières années, et avec tous les pays développés et en développement qui se rassemblent dans un véritable élan de coopération, nous avons hâte d'agir sur REDD-plus. Nous sommes confiants que l'UICN et ses partenaires accueilleront l'initiative et nous rejoindront dans la création du premier partenariat à grande échelle entre pays développés et en développement pour atténuer le changement climatique.

¹ Le rapport complet du IWG-IFR, ainsi que des résumés en français et en espagnol, sont disponibles sur www.miljo.no/iwg.

Contactez: Andreas Dahl-Jørgensen, Andreas.Dahl-Jorgensen@md.dep.no

11. Financement de REDD-plus

l'exécution. Dans ce contexte, l'idée des « mécanismes d'amorce » a été développée avec des mandataires basés sur l'exécution, qui peuvent faciliter l'avancée des pays d'une phase à une autre.

L'importance, pour les décideurs politiques, des recommandations et du langage consensuel de la part des parties prenantes forestières sur REDD-plus, ne peut pas être sous-estimée. Aujourd'hui le processus du Dialogue sur les forêts est un rappel de l'importance de la bonne gouvernance forestière. Sans cela, nous ne conserverons

pas et mettrons encore moins en valeur les bénéfiques écosystémiques que fournissent les forêts – régulation du climat, aliments, fibres, énergie et eau. Ainsi, le point de départ de n'importe quel processus REDD doit être le maintien de l'investissement direct dans la construction des capacités de gouvernance, basée sur les bons processus d'engagement des parties prenantes et la prise de décision partagée.

Contactez: Jan Willem den Besten: jwdenbesten@gmail.com

James Griffiths est le Directeur des Ecosystèmes Durables et des Forêts du Conseil Mondial des Entreprises pour le Développement Durable. **Steward Maginnis** est le Directeur du Groupe Environnement et Développement de l'UICN. **Jan Willem den Besten** est le Responsable des Connaissances sur REDD pour le bureau multilatéral de l'UICN aux Etats-Unis.

12. Cambodge à travers REDD

Cambodge. De plus, il pourrait être répliqué à d'autres endroits du pays afin d'aider l'actuelle transition du secteur forestier vers le Programme National de Sylviculture Communautaire. Afin d'y réussir, les stratégies REDD nationales et infranationales requièrent de financements initiaux basés sur l'exécution pour créer et mettre en place, et réaliser le suivi de ventes de carbone. Ceci nécessite à son tour une alliance forte et transparente du gouvernement national et des groupes communautaires, aidés par les ONG, les agences donatrices, les agences de certification et les entreprises du secteur privé.

¹ Le calcul de la quantité de carbone qui peut être séquestrée, peut changer, suite aux résultats des contrôleurs accrédités VCS.

Contactez: Mark Poffenberger, mpoffen@aol.com. **Mark** est le Directeur Exécutif de Community Forestry International (www.communityforestryinternational.org).

13. Investir dans les entreprises forestières locales

nombre de personnes dépendantes des forêts que ces alliances représentent, il reste à espérer que des donateurs éclairés répondront à leur suggestion.

FAO (1987) Small scale forest enterprises. *Unasylva* 157-158. FAO, Rome Italy.

Macqueen, D.J. (2007) Connecting small enterprises in ways that enhance the lives of forest-dependent people. *Unasylva* 58 (228): 26-30.

Mayers, J. (2006) Small and medium-sized forestry enterprises. *Tropical Forest Update*, 16 (2): 10-11.

TFD (2009) Scoping Dialogue on Investing in Locally Controlled Forestry, 9-10 June 2009 – Brussels, Belgium. The Forest Dialogue, New Haven, USA.

Contactez: Duncan Macqueen, duncan.macqueen@iied.org

14. L'investissement dans les forêts contrôlées localement

important potentiel de combiner les bénéfiques environnementaux aux moyens d'existence, mais cela nécessite de repenser fondamentalement la réforme légale et politique, la gouvernance sectorielle et locale des ressources naturelles et améliorer les services. Ces éléments auraient besoin d'attirer l'investissement public des agences de l'Etat et les financements des bailleurs de fonds afin de fournir une plate-forme pour les investissements privés entraînant ainsi une gestion communautaire des ressources naturelles efficace.

Contactez: Chris Buss, chris.buss@iucn.org. **Chris** est Chargé de Programme pour les Partenariats Forestiers, au sein du programme forestier de l'UICN.

15. Réflexions sur l'économie de FLR

conçues et mises en place à la bonne échelle. Les investisseurs commerciaux peuvent aussi participer si la gamme des résultats possibles est contrôlée afin d'exclure la possibilité de retours trop rapides et excessifs sur les investissements (pour n'importe quel usage de la terre). Cela nécessite une législation efficace.

Afin de pouvoir orienter, il est essentiel que la restauration des paysages prenne en compte le flux des ressources du système et s'assure que tous les systèmes soient équitables et durables. Si elle est bien appliquée – au sein de la sylviculture, contrairement à entre la sylviculture et les autres usages de la terre – l'analyse économique peut y contribuer.

Contactez: Patrick Hardcastle, pdhardcastle@googlemail.com.

Pat et **Deborah** sont consultants en développement forestier et en politiques globales environnementales, respectivement. Pat coordonne actuellement une étude économique détaillée pour le GPFLR.

16. Outils de financement forestier durables

pragmatique ; et

4. Passation de marchés – une politique de passation de marché forestier expliquée et liens pour des ressources complémentaires clés.

Cette ressource sera fréquemment actualisée pour y intégrer les changements, comme les développements associés à REDD-plus.

L'outil est peut être téléchargé comme ressource complémentaire à : www.pwc.co.uk/forestfinancetoolkit.

Contactez: Chris Knight, chris.knight@uk.pwc.com ou **James Griffiths**, Griffiths@wbcso.org.